

# Section Sportive Scolaire Escalade



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Le Proviseur,  
J.P TEYSSIER,

Dossier suivi par :  
E. Goujon  
Secrétariat  
Tél : 03 81 48 18 18

Mél.  
ce.0251711z@ac-  
besancon.fr

Site Internet  
www.lyc-ledoux.ac-  
besancon.fr

14, rue Alain Savary  
25000 Besançon



## Rentrée 2019

La section sportive scolaire Escalade du lycée Claude Nicolas Ledoux propose aux élèves intéressés la possibilité de suivre une pratique sportive régulière et encadrée au cours de leur scolarité.

Le Lycée Claude Nicolas Ledoux et l'Association "Entre-Temps-Escalade" se sont associés afin de permettre à ces jeunes élèves de mener à bien un double projet : scolaire et sportif, grâce à un **emploi du temps aménagé** et des **moyens matériels et humains spécifiques**.

### Les critères d'admission

- Validation du niveau sportif par le club "Entre-Temps-Escalade" et le lycée Ledoux.
- Acceptation du dossier scolaire (résultats et bulletins scolaires, comportement) par le lycée Claude Nicolas Ledoux. Une commission se réunit le 19 juin 2019 pour étudier les dossiers scolaires (résultats, comportement et motivation...).

### Les filières aménagées

- En fin de 3<sup>ème</sup>, pour bénéficier d'un horaire aménagé et être regroupés dans les mêmes classes, les élèves sportifs doivent choisir une Seconde générale et Technologique.
- La poursuite de leurs études se fera en priorité dans la filière générale pour pouvoir bénéficier des horaires aménagés.

### Le fonctionnement

- Les élèves de section sportive seront pris en charge par l'enseignant d'E.P.S. du lycée Claude Nicolas Ledoux coordonnateur de la section sportive et par les cadres de l'Association "Entre-Temps-Escalade".  
De fait, en 2<sup>nde</sup> les élèves de la section seront placés dans une même classe avec des horaires d'entraînement spécifiques : le lundi et vendredi de 16 heures à 17 heures 30.
- L'appartenance à la section ne dispense pas l'élève du cours d'Education Physique et Sportive et sa participation à l'AS du lycée est obligatoire.
- Le niveau requis est un niveau de pratique confirmé avec l'engagement de participer aux compétitions fédérales et UNSS. Un suivi médical est mis en place chaque année.

### Le suivi

- Le responsable de la structure pourra participer aux conseils de classe. Il s'informerait régulièrement du comportement et des résultats scolaires des élèves appartenant à la structure.
- Un manque d'investissement dans le travail scolaire ainsi que dans les entraînements peut remettre en cause le maintien d'un élève dans la section (même en cours d'année).

### Candidature

- **Un dossier vous sera remis au collège ou envoyé, sur demande, par le secrétariat élèves du lycée Claude Nicolas Ledoux.**
- **Les tests sportifs de la section auront lieu le mercredi 12 juin 2019.** Les candidats recevront une convocation ou un appel téléphonique.

### CONTACT

Professeur E.P.S.  
Coordonnateur de la  
structure

Serge  
JEANBOURQUIN  
Tél. : 06.82.11.86.44

Responsable des  
entraînements

Loïc PAGAN  
Tél. : 03.81.51.31.31  
En collaboration avec  
l'Association "Entre-  
Temps-Escalade"